



REGLEMENT de la RENCONTRE AMICALE



U.S.Ivry MONTAGNE-ESCALADE 03/12/16

1 - **La compétition s'adresse aux licenciés (hommes et femmes), de 16 ans et plus**, capables de grimper et d'assurer en tête en toute sécurité.

2 - Dans le but de favoriser les échanges entre clubs, les participants sont regroupés par 2, de même niveaux et si possible de clubs différents. Ils sont assureurs et grimpeurs à tour de rôle mais pas obligés de grimper les mêmes voies !

A l'inscription, il est demandé de préciser son niveau afin de constituer des cordées homogènes. Précision : le niveau, c'est toujours « enchaîné à vue ».

Niveau 1: de 4a à 5b / Niveau 2: de 5c à 6a / Niveau 3: à partir de 6b

3 - Chaque grimpeur évolue à son rythme sur une grille de VOIES donnée, et sur les 2 pans de BLOC jusque l'heure annoncée de la fin du contest.

VOIE : Chaque voie vaut 1000 points au départ. A la fin du temps imparti, chaque voie vaudra 1000 points, divisés par le nombre de grimpeurs l'ayant enchaînée en tête.

Une voie est validée quand : le participant a passé la corde dans la chaîne en grim pant en tête, sans repos, sans s'être aidé d'une prise d'une autre couleur, ni avoir tiré sur une dégaine. Le départ est effectif quand les deux pieds ont quitté le sol. Il est obligatoire de mousquetonner toutes les dégaines. Chaque grimpeur a droit à 2 essais maximum sur chaque voie.

BLOC : Chaque bloc vaut 1000 points au départ. A la fin du temps imparti, chaque bloc vaudra 1000 points, divisés par le nombre de grimpeurs l'ayant enchaîné.

Un bloc est validé quand : le participant s'est immobilisé pendant 3 secondes avec les 2 mains sur la prise de fin, sans s'être aidé d'une prise d'une autre couleur. Chaque grimpeur a droit à 3 essais maximum sur chaque bloc.

Le score final du compétiteur est l'addition de la valeur des voies et blocs qu'il a enchaîné.

4 - Il sera publié un classement Femme, un classement Homme et un classement des clubs.

En cas d'égalité, une épreuve « à vue » peut être organisée pour les ex-æquo pour le classement définitif. Le classement se fait suivant la plus haute prise touchée, tenue ou valorisée sur une voie non répétée des ex-æquo.

5 - Le classement par club est établi de la façon suivante, H et F confondus:

6 pts pour une 1^{ère} place / 5 pts pour une 2^{ème} place / 4 pts pour une 3^{ème} place
3 pts pour une 4^{ème} place / 2 pts pour une 5^{ème} place / 1 pt pour tous les autres

6 - Les inscriptions ont lieu de 12h30 à 13h, le contest dure de 13h à 16h30 et les résultats seront donnés à 17h. (Ces horaires sont donnés à titre indicatif.)

7 – Cette année, l'U.S.Ivry Montagne-escalade est la 1^{ère} étape du Challenge Ile-de-France 2016-2017. Nous vous incitons à participer et surtout performer à un maximum de contests !

Tous les détails du Challenge IdF ci-dessous.



CHALLENGE ILE-DE-FRANCE 2016-2017



1 – Le Challenge IdF est l'agrégation des résultats des différents CONTESTS organisés par certains clubs FSGT d'Ile de France.

Au programme cette année :

1^{ère} étape - U.S.Ivry le samedi 3 décembre 2016

2^{ème} étape - ESC VX (Paris 15^{ème}) le dimanche 18 décembre 2016

3^{ème} étape - GTD (Tremblay-en-France) le dimanche 29 janvier 2017

La seule obligation pour les clubs participants est de se conformer au règlement type de la formule contest et de communiquer les résultats à la Ligue.

2 - Il sera établi un classement Femme, Homme ainsi qu'un classement Club.

CLASSEMENT FEMME :

Chaque participante marque des points à chaque compétition suivant ce barème :

- 6 points pour une 1^oplace
- 5 points pour une 2^oplace
- 4 points pour une 3^oplace
- 3 points pour une 4^oplace
- 2 points pour une 5^oplace
- 1 point pour toutes les autres places.

En cas d'égalité : c'est la grimpeuse totalisant le plus de participations qui l'emporte.

Si nouvelle égalité : au bénéfice de l'âge, la plus ancienne l'emporte.

CLASSEMENT HOMME :

Même principe que le classement Femme.

CLASSEMENT CLUB :

A chaque participation à une compétition inscrite au Challenge, le club a un total de points conformément à ce barème:

- 6 points pour une 1^oplace d'un participant (H ou F)
- 5 points pour une 2^oplace d'un participant (H ou F)
- 4 points pour une 3^oplace d'un participant (H ou F)
- 3 points pour une 4^oplace d'un participant (H ou F)
- 2 points pour une 5^oplace d'un participant (H ou F)
- Et 1 point pour tous les autres participants.

L'addition du total de chaque compétition fournit le résultat final.

En cas d'égalité : c'est le club qui a cumulé le plus de participants (H et F) aux différentes épreuves qui l'emporte.

Si nouvelle égalité, c'est le club qui a cumulé le plus de participantes Femme aux épreuves qui l'emporte.